

MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

L'An deux mille vingt-cinq, le 19 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean-Louis MANGIN), Céline PARIS, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Elisabeth NOYEMIAN,

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

Délibération n°2025-26 examinée le 19/05/2025 - Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 mars 2025 - Approuvée

Délibération n°2025-27 examinée le 19/05/2025 - Tirage au sort des jurés d'assises - Approuvée

Le tirage au sort parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale désigne les personnes suivantes :

- **770** - VILLETTE Isabelle épouse LAVAL

- **779** - WASSE Maryline épouse REBOULEAU

- **697** – SARREY Joëlle épouse SCHOENERSTEDT

La liste sera transmise au secrétariat du greffe de la cour d'assises du Tribunal Judiciaire d'Auxerre avant le 01 juin 2025.

Délibération n°2025-28 examinée le 19/05/2025 - Réadhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne - Approuvée

Le conseil municipal après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, décide d'approuver la réadhésion de la Commune de Villefargeau au service de « Conseil en Énergie Partagé » et de désigner comme élu « référent énergie » de la collectivité Monsieur Justin SAFFROY et Mme Séverine TROMPARENT.

Délibération n°2025-29 examinée le 19/05/2025 - Création d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - Approuvée

Délibération n°2025-30 examinée le 19/05/2025 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au service animation - Approuvée

Délibération n°2025-31 examinée le 19/05/2025 – Choix du nom de l'école de Villefargeau -

Approuvée Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que l'école de Villefargeau portera désormais le nom de « École Ferréol » considérant que ce nom est arrivé en tête du vote des élèves et des parents. Une inauguration sera organisée en lien avec la direction de l'école, le 27 juin 2025 lors de la kermesse de l'école.

AUTRES POINTS ABORDES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SEANCE

Le maire :

- fait lecture d'un courriel reçu en mairie déplorant la pose d'occultants sur les grilles de l'école.



MAIRIE DE VILLEFARGEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Il tient à préciser que cette installation fait suite à une injonction des services de l'État, dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité aux abords des établissements scolaires. Il s'agit d'une directive nationale, visant à limiter les vues directes sur les cours d'école depuis l'espace public, pour des raisons de protection des élèves. Cette installation réclamée depuis près de deux ans par l'Éducation nationale, fait suite à un audit sur la sécurité réalisé dans les établissements scolaires par des agents habilités des forces de police et de gendarmerie. Ainsi, la municipalité n'a pas eu d'autre choix que de s'y plier. Florence CAPITAIN propose qu'une frise style graffiti soit réalisée par un artiste professionnel, en collaboration avec les enfants du centre de loisirs afin d'agrémenter les tôles posées.

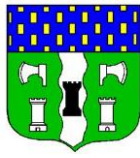
- Participe au réunion du contournement LISA et a demandé que la bute soit remaniée afin d'être moins imposante. Il informe que la circulation sera fermée lors des travaux du rond-point durant plusieurs semaines au dernier trimestre 2025. Une déviation sera mise en place. Une étude est en cours avec le conseil départemental pour que durant cette période le pont de la Villotte ne soit pas accessible depuis le bourg de Villefargeau afin d'éviter les désordres que la commune avait subis lors des derniers travaux sur la RD965.
- Explique qu'avec Elisabeth NOYEMIAN, ils participent aux ateliers sur l'élaboration du PLUiHM organisés par la communauté de l'Auxerrois compétente en la matière. Ils travaillent actuellement sur le projet de règlement et de zonage. Ce dernier devra respecter la loi ZAN (zéro artificialisation des terres). Ainsi la majorité des zones AN des PLU actuels sera supprimée. Il fait avec Elisabeth Noyemian un point précis sur les différentes hypothèses du règlement (commun aux 29 communes de la CA) et demande aux membres du conseil municipal de donner leur avis. Ils présentent ainsi les projets de règlement des zones UA, UM, A et N.

Fin septembre 2025, le projet de PLUiHM sera arrêté et transmis pour avis aux diverses commissions et aux services de l'État. Il s'ensuivra une enquête publique. Le PLUiHM sera opposable fin 2026.

Tour de table

Dominique MOREL – a signalé à ENEDIS qu'un poteau bois penche dangereusement, antenne BT vers la maison de la Fédération de Pêche. Enedis a haubané le poteau.

- informe qu'un plot de balisage sur la traversée piétonne de la RD965 ne fonctionne pas ; il l'a signalé au SDEY. L'installateur SPIE commande l'élément et viendra le remplacer.
- Signale qu'en limite de Lindry, des panneaux ont été rendus inutilisables (ils ont été pliés). Ce sont des panneaux de limitation tonnage, un panneau a également été volé.
- Signale le débordement de fossé sur le CV6 après le hameau des Bois l'Abbé. En effet, par fortes pluies le fossé déborde sur la route. Un busage est totalement obstrué dans un virage. Cela nécessite le changement du busage béton et la pose de têtes de sécurité (virage dangereux). Un devis a été demandé.
- Concernant les travaux de voirie du tronçon du CV3 (route des Bruyères) entre la D22 et le croisement CV3-CV6, l'entreprise qui avait été retenue précédemment a été recontactée. Une demande d'actualisation du devis initial a été faite.



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Elisabeth NOYEMIAN -informe que la plaque vibrante et la scie électrique ont été achetées

- Demande si le fleurissement de la commune aura lieu cette année. Si oui où seront mis les bacs et quel type de fleurs le conseil veut-il planter ?
- A l'unanimité les conseillers valident le fleurissement de la commune étant donné que les bacs de récupération d'eau sont opérationnels.

Florence CAPITAIN – informe que le dernier conseil d'école aura lieu le 16 juin et que la remise des dictionnaires pour les CM2 se fera à 17h30 le 01 juillet.

- Informe que la kermesse de l'école aura lieu le 27 juin ; cette année pendant la restauration, de la musique sera diffusée.

Jean-Louis MANGIN – signale que le STOP allée du château est illisible, celui-ci sera prochainement remplacé.

Gérard NIMSGERN – fait le bilan des divers manifestations organisées par l'ASCV. Chacune a rencontrée un franc succès, la prochaine aura lieu le 21 juin pour la fête de la musique à la salle multisports.

Jean-Pierre SINDONINO – signale le descellement d'un poteau à l'intersection de l'avenue du Val de Baulche et de la rue de Bellevue. Le service technique va procéder à son remplacement

Séverine TROMPARENT – déclare qu'elle a été interrogée sur le devenir du cadeau offert par BEKOND pour les 25 ans du jumelage. Plusieurs endroits pourraient convenir, il est finalement retenu d'étudier sa pose à la place du calvaire rue du petit bois.

- Demande que le miroir soit plutôt positionné au niveau de l'interception de la rue du Petit Bois et de celle du Château d'eau compte tenu de la dangerosité de l'endroit. Le maire répond favorablement et déclare que si cela ne suffit pas, un stop sera installé.

Céline PORTOLES – signale que tous les passages piétons aux Chaillex non pas été repeints, principalement celui vers le chêne.

- Demande s'il serait possible dans créer un vers le bassin d'orage. Ces demandes seront prises en compte.

Prochain conseil le jeudi 03 juillet

Fin de la séance à 22h00